

# **CHARTE DE FONCTIONNEMENT DE L'OBSERVATOIRE DU VEGETAL-CHIMIE, METABOLISME**

Rédigé par François PERREAU  
Version 4  
30/09/2025

# **Sommaire de la charte de la plate-forme de l'OV-Chimie, Métabolisme**

<b>ORGANISATION DE LA PLATE-FORME.....</b>	<b>3</b>
<b>LES REGLES D'ACCES AUX APPAREILS ET LES SERVICES DE LA PLATE-FORME .....</b>	<b>3</b>
COMMENT ETABLIR UN PROJET D'ANALYSE ? .....	3
QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION D'UN PROJET D'ANALYSE ?.....	4
QUELLES SONT LES CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION DES APPAREILS ? .....	4
QUELLES SONT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE LA PLATE-FORME ?.....	4
<b>LES SERVICES PROPOSES PAR LA PLATE-FORME .....</b>	<b>5</b>
<b>TARIFICATION.....</b>	<b>5</b>
<b>VALORISATION DES RESULTATS .....</b>	<b>5</b>

## **Présentation de la Plate-Forme**

Au sein du centre de recherche INRAE à Versailles, la plate-forme OV-Chimie, Métabolisme est une composante de l'Observatoire du Végétal, plate-forme labellisée IBISA dépendant de l'Institut Jean Pierre Bourgin-Sciences du végétal, UMR 1318 INRAE-AgroParisTech.

L'OV-Chimie, Métabolisme, placée sous la responsabilité scientifique de M. Grégoire MOUILLE, est gérée par une équipe de six permanents, spécialistes de la Chimie Analytique et Organique.

Les compétences présentes sont réunies autour de trois grands pôles techniques

:

- Le pôle Spectrométrie de Masse (MS) composé de trois GC/MS et de deux UHPLC/MS/MS
- Le pôle Chromatographie (LC), composé d'un chromatographe ionique et d'un chromatographe avec détecteur UV.
- Le pôle spectroscopie InfraRouge composé d'un IRTF, couplé à un microscope.

L'OV-Chimie, Métabolisme a pour objectifs de mettre à disposition des équipements d'analyse et un soutien technique et scientifique selon les thèmes d'applications suivants :

- Hormones végétales et autres molécules signalisantes
- Etude des métabolismes primaire et secondaire
- Biomasse : paroi végétale (cellulose et polyphénols) et lipides.

L'OV-Chimie, Métabolisme répond prioritairement aux besoins des laboratoires dont les thématiques de recherche entrent dans le cadre de celles définies ci-dessus.

## **Organisation de la plate-forme**

Les responsables de la plate-forme sont M. François PERREAU et Mme Aline VOXEUR. Ils ont en charge la gestion et les développements méthodologiques de la plate-forme.

La gestion de l'ensemble du parc instrumental de la plate-forme est assurée par des responsables d'appareil, chargé de maintenir le matériel opérationnel, d'en assurer sa maintenance, de planifier les temps d'occupation et la réservation du matériel auprès des partenaires.

## **Les règles d'accès aux appareils et les services de la plate-forme**

### Qui contacter ?

INRAE IJPB

Observatoire du végétal – Chimie, Métabolisme

Bât 2

Route de St-Cyr

78000 Versailles

[pfcv-vg@inra.fr](mailto:pfcv-vg@inra.fr)

### Comment établir un projet d'analyse ?

#### *Etape 1 :*

Pour toute demande d'analyse, le responsable projet doit remplir une fiche « Projet d'analyses », disponible sur le site internet de l'OV-Chimie, Métabolisme ou par simple demande à l'adresse email de la plate-forme.

Après retour de cette fiche « Projet d'analyses » par mail à l'adresse ci-dessus, les responsables de la plate-forme étudient la faisabilité du projet et l'adéquation avec les compétences et objectifs de la plate-forme. Si nécessaire, des points complémentaires pourront être demandés au responsable projet.

**Les responsables de la plate-forme se réservent le droit de refuser un projet, dans le cas où ils estiment que le projet est hors des compétences de la plate-forme ou qu'il est incomplet.**

*Etape 2 :*

Une fois l'acceptation du projet, tout responsable projet demandeur d'analyse doit s'engager à respecter les règles de fonctionnement de la plate-forme : lecture et signature de la dernière page de cette charte.

Quelles sont les conditions de réalisation d'un projet d'analyse ?

Les utilisateurs s'engagent à utiliser les équipements selon les règles d'Assurance Qualité Recherche de la plate-forme. Les documents AQR d'intérêt sont disponibles:

- sur le serveur de partage PFCV commun (<\\deposer\PFCVcommun\AQR>)
- près des appareils d'analyses ou auprès du responsable qualité.

L'accès à ces documents par des personnes non INRAE implique de ne pas les reproduire ni d'utiliser ces informations dans le but d'une exploitation directe ou indirecte sans l'accord écrit des responsables de la plate-forme.

**Le « Responsable Projet » est responsable de l'ensemble des manipulations réalisées par tout membre de son équipe. A ce titre, toute détérioration de matériel due à une mauvaise manipulation de ce dernier ou de l'un de ses collaborateurs sera de sa responsabilité.**

Les utilisateurs désirant renouveler la réservation de l'appareil pour un même projet peuvent contacter directement le « Responsable Appareil » pour la réservation.

Dans le cas de la réservation d'un appareil de technicité différente, une réunion avec le « Responsable Appareil » concerné est nécessaire.

Dans le cas d'un projet différent, un document « Projet d'analyses» doit être redéposé et réexaminé par les responsables de la plate-forme.

Dans le cas d'analyses de longue durée, le demandeur ou un de ses collaborateurs devra se former aux techniques afin d'assurer lui-même les analyses.

Quelles sont les conditions de mise à disposition des appareils ?

- Les équipements HPLC et IRTF sont mis à disposition de la communauté scientifique sous condition d'une utilisation autonome de ceux-ci. Cependant, les « responsables appareil » assurent la préparation des appareils (installation des colonnes, réglage des appareils, etc...) et la formation initiale des utilisateurs si nécessaire.
- Les équipements GC-MS et LC-MS/MS nécessitent la présence à temps plein ou partiel d'un responsable de la plate-forme. Ces appareils sont laissés à disposition de l'utilisateur sous condition d'une habilitation par le responsable de l'appareil après formation.

Quelles sont les conditions de fonctionnement de la plate-forme ?

L'accès aux appareils est géré uniquement par les « responsables appareils ». Ils s'assurent de satisfaire au mieux les demandes des utilisateurs au niveau du planning de réservation, il est donc impératif que les demandes d'analyses soient émises le plus tôt possible.

Tant que la plate-forme n'est pas à saturation, l'acceptation des projets est réalisée par les responsables de la plate-forme sur la base du « Projet d'analyse » et en fonction de la disponibilité des appareils. Si nécessaire, les dates de réservation et/ou le type d'appareil pourront être modifiés par les responsables de la plate-forme avec l'accord du « Responsable Projet ».

En cas de saturation des équipements de la plate-forme, les responsables de la plate-forme devront établir un ordre de priorité des projets en accord avec les « Responsables Projet » en fonction de la date d'inscription, de la nature des travaux demandés et de la disponibilité des appareils.

## **Les Services proposés par la plate-forme**

Tout échantillon doit être prêt à l'analyse, aucun service de préparation des échantillons ne sera réalisé par le personnel de la plate-forme. Néanmoins, la plate-forme met à disposition des utilisateurs les procédures d'échantillonnages, un laboratoire dédié à la préparation des échantillons, le matériel et les réactifs nécessaires.

Le personnel de la plate-forme peut apporter le soutien technique et/ou scientifique nécessaire pour la formation d'étudiants, d'ingénieurs et techniciens.

Tout soutien technique et/ou scientifique devra être demandé préalablement par l'utilisateur (au moment de la procédure de réservation).

A l'exception du personnel de l'IJPB, toute aide à l'exploitation des données et toute formation spécifique, nécessitant la présence d'une personne compétente de la plate-forme, sera facturée en fonction du temps consacré.

Afin d'optimiser au mieux l'utilisation des matériels de la plate-forme, des présentations des projets par les utilisateurs des appareils (permanents, doctorants, stagiaires,...) pourront être programmées au cours de l'étude. Elles permettront en outre de définir les besoins réels au niveau des appareils et le calendrier d'utilisation.

## **Tarification**

Les analyses sont effectuées selon une tarification établie au préalable.

Un devis est établi sur demande après envoi de la demande d'analyses à :

[ov-chimie@inrae.fr](mailto:ov-chimie@inrae.fr)

## **Valorisation des Résultats**

Le responsable projet s'engage à informer la Plate-Forme *via ov-chimie@inrae.fr avant* toute publication et communication scientifique, qu'elle soit orale ou écrite, faisant référence aux résultats produits *via* l'OV-Chimie.

Si le personnel de l'OV-Chimie a pris part aux analyses, il est demandé qu'il soit considéré comme co-auteur des résultats et donc des publications et communications qui les utiliseront. En revanche, si les analyses et traitement de données n'ont été effectués que par le responsable projet et son équipe, l'OV-Chimie et le personnel en charge des machines pourront être uniquement mentionnés dans la rubrique Remerciements des publications et communications.

La plate-forme se réserve le droit de pouvoir réutiliser/rendre public les données produites si elles n'ont pas fait l'objet de publication, un an après la production de ces données, sauf avis motivé contraire du demandeur dans un délai d'un an après la réalisation des analyses.



## Enregistrement

Respect de la charte de l'Observatoire du Végétal-Chimie,  
Métabolisme Version 4.

Réf. : E-GES-00  
Version : 4  
Date : 20/10/2025  
Page : 1/1

Document à imprimer, à compléter par le responsable projet, et à rendre aux responsables de la plate-forme.

# OBSERVATOIRE DU VEGETAL-CHIMIE, METABOLISME

Je soussigné,

Fonction :

Adresse du laboratoire :

Tel. :

Fax :

Email :

*« reconnaiss avoir pris connaissance de la charte de l'Observatoire du Végétal-Chimie, Métabolisme Version 4. Je m'engage à la respecter, et notamment le chapitre concernant la valorisation des résultats ».*

Date :

Signature

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom : Visa :	PERREAU FP	VOXEUR AV	PERREAU FP